

NAO 2018 - REMUNERATIONS DES MIETTES POUR LE PERSONNEL DES DIVIDENDES ET ACTIONS GRATUITES EXORBITANTS POUR LES ACTIONNAIRES ET « DIRIGEANTS A HAUT POTENTIEL »

COMMENT SE PORTE AKKA ? AKKA DEPASSE SES OBJECTIFS POUR LA 4EME ANNEE CONSECUTIVE

- => Forte amélioration des performances
 - => Progression du chiffre d'affaires de +19%
 - => Amélioration du résultat opérationnel de +76%
 - => Résultat net en hausse de +161%
 - => Le conseil d'administration veut proposer à l'Assemblée Générale des actionnaires (juin prochain) un dividende en progression de 17% !!!
- Source : Communiqué de presse sur le site de AKKA.

En Millions d'Euros	2017	2016	Variation %
Chiffre d'affaires	1 334,4	1 122,7	+19%
Résultat opérationnel d'activité (1)	95,5	77,2	+24%
<i>En % du CA</i>	7,2%	6,9%	
Résultat net	44,1	16,9	+161%
<i>En % du CA</i>	3,3%	1,5%	

FACE A CES RESULTATS, OBTENUS GRACE A VOS EFFORTS, QU'À PROPOSE AKKA AU FINAL ?

L'accord signé par FO, CFDT, CFE-CGC et CFTC exclut pour moitié des salariés d'une valorisation salariale au mérite, engendrant une concurrence malsaine entre les salariés, actant une non reconnaissance et un frein dans leur évolution professionnelle.

- La Direction n'a pas voulu octroyer d'augmentation générale alors qu'elle en avait la possibilité.
- Cet accord s'affranchit d'augmenter les salaires a minima proportionnellement à l'augmentation du coût de la vie. Près de la moitié des salariés chez AKKA voit leur revenu disponible diminuer depuis plusieurs années. Ils s'appauvrissent, alors que dans le même temps, des efforts considérables leur sont demandés.

Les résultats excellents du Groupe, communiqués par courriel à l'ensemble des salariés, de même que les communications médiatiques dont disposent les salariés provoquent la colère et l'incompréhension bien légitimes quand les bénéfices sont si injustement redistribués.

- Des rattrapages sont prévus pour des salariés sous-payés depuis des années mais la Direction exclut les salariés qui ont bénéficié d'une prime exceptionnelle entre 2015 et 2017.
- L'évitement de conflits potentiels vis à vis des modalités 2 en dessous du PMSS : un rattrapage de circonstance mais aucun engagement pour les années à venir.
- Des négociations portant sur des « centièmes » de la masse salariale : bientôt nous négocierons les « millièmes ».
- 3 centimes rajoutés au ticket restaurant ! La belle affaire !

Ne pas jeter sur la voie publique ☺ merci

NAO 2018 - REMUNERATIONS

DES MIETTES POUR LE PERSONNEL

DES DIVIDENDES ET ACTIONS GRATUITES

EXORBITANTS POUR LES ACTIONNAIRES ET

« DIRIGEANTS A HAUT POTENTIEL »

Si les sommes dédiées aux augmentations (4,3 millions €) étaient distribuées de façon uniforme entre tout le personnel, elles couvriraient à peine l'augmentation du coût de la vie (dont celle du carburant).

La bonne marche de l'entreprise (résultats en hausse) n'est absolument pas récompensée par une répartition équitable des résultats produits par les salariés. Seuls quelques privilégiés bénéficient d'une récompense exorbitante si on compare les chiffres. Car l'argent est là :

L'an dernier, des millions et des millions d'euros ont été prévus pour la distribution de 500.000 actions de performance (action Akka à 60 € ce jour) à 17 salariés "méritants" à la tête du groupe et des affaires. Faites le calcul.

Cette année les résultats prévus et la progression du groupe apparaissent meilleurs encore que l'an passé... Mais au détriment de ceux qui portent cette progression : les salariés. Non seulement leur pouvoir d'achat baisse mécaniquement chaque année, mais ils sont les premiers à être impactés, en permanence, par des réorganisations et des déménagements qui dégradent continuellement leurs conditions de travail.

L'exploitation démesurée des salariés reste de mise chez nos dirigeants qui font croire, à force de communiqués enjolivés, que tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes Akka, soi-disant soucieux de la carrière et des conditions de travail. Une hypocrisie phénoménale face aux chiffres, factuels, de la maigre enveloppe que vous avez pu proposer cette année. Le compte n'y est pas.

UNE REPARTITION INEQUITABLE DES PROFITS N'EST NI PLUS NI MOINS QUE L'EXPLOITATION DU TRAVAIL DE CHACUN QUAND IL EST DEMANDE DE FAIRE TOUJOURS PLUS AVEC DES CONDITIONS DE TRAVAIL SE DEGRADANT DE JOUR EN JOUR.

La force des syndicats dépend du nombre d'adhérents – regardez dans les grands groupes, où le nombre de syndiqués est important : la redistribution est bien plus effective, et les droits des salariés, mieux respectés.

Se syndiquer, c'est apporter sa voix dans un collectif qui se bat pour TOUS. C'est un acte personnel dont jamais votre employeur n'aura connaissance à moins que vous ne le lui disiez. C'est la garantie d'être protégé par le collectif et d'avoir droit à la parole par le biais de ceux qui sont mandatés. Reprenez votre vie professionnelle en main. Rencontrez vos représentants syndicaux.

Nous contacter :

cgtakka.france@gmail.com

<http://akka.reference-syndicale.fr>



Ne pas jeter sur la voie publique ☺ merci

